

**CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE MAURICE-BARBEAU**  
**Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement**  
**tenue le 24 mai 2023 à midi au local C1-37**

**Sont présents :**

Mme Marie-Lyne Benoit, entreprise Enoya  
M. Yan Blanchet, enseignant en bijouterie-joaillerie  
Mme Marilyn Bujold, agente de réadaptation en psychoéducation  
Mme Lanie Desrochers, présidente du CE et directrice générale d'Option-travail  
Mme Cynthia Fillion, étudiante en photographie (via Teams)  
M. Maxime Labbé, gestionnaire d'établissement  
Mme Isabelle Myrand, conseillère d'orientation  
M. Arnaud Plista, enseignant en lancement d'une entreprise  
Mme Mélissa Poulin, directrice adjointe intérimaire  
Mme Marie-Claude Rousseau, agente de bureau  
M. Benoit Thibault, directeur

**Sont absents :**

Mme Émilie Bossé, étudiante en photographie  
Mme Victoire Glazer, étudiante en bijouterie-joaillerie  
M. Frédéric Laflamme, enseignant en dessin de bâtiment

**Secrétaire :**

Mme Isabelle Giguère

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

M. Benoit Thibault souhaite la bienvenue aux membres présents. Après vérification du quorum, il déclare l'ouverture de la séance à 12 h 03.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Mme Lanie Desrochers fait la lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation. Il est proposé par **M. Arnaud Plista** d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.  
**Secondée par Mme Isabelle Myrand.**

**C.E. 026-22-23 L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.**

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 AVRIL 2023**

Il est proposé par **Mme Marie-Claude Rousseau** d'adopter le procès-verbal tel que présenté. **Secondée par Mme Marie-Lyne Benoit.**

**C.E. 027-22-23 Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.**

#### 4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 12 AVRIL 2023

Les suivis au procès-verbal seront faits lors de cette rencontre.

#### 5. INTERVENTION DU PUBLIC

Aucun public.

#### Dépôt pour consultation:

#### 6. RETOUR DE CONSULTATION SUR LE PEVR

Monsieur Benoit Thibault présente et commente le document « *PEVR 2023-2027* » que les membres ont reçu par courriel le 24 avril dernier. Le Conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle Maurice-Barbeau propose de donner au Centre de services scolaire des Découvreurs un avis favorable au document en consultation « *PEVR 2023-2027* ».

Le formulaire de retour de consultation sera rempli, signé et acheminé à la direction générale du Centre de services scolaire avant le 26 mai 2023.

Il est proposé par **Mme Lanie Desrochers** d'adopter le retour de consultation sur le PEVR secondée par **Mme Marilyne Bujold**.

#### C.E. 028-22-23 Adopté à l'unanimité

#### Dépôt pour approbation :

#### 7. FRAIS AFFÉRENTS 2023-2024

M. Maxime Labbé présente les principaux changements au niveau des **Frais afférents pour 2023-2024**. Il précise que pour 2023-2024, les frais d'inscriptions seront en statu quo.

#### **Voici les principaux changements au niveau des frais de matériel :**

- ✓ Augmentation de 15 \$ pour les frais de matériel en SDG;
- ✓ Augmentation de 65 \$ pour les frais de matériel en Bijouterie-joaillerie;
- ✓ Baisse de 16 \$ pour les frais de matériel en Dessin de bâtiment en classe;
- ✓ Augmentation de 35 \$ pour les frais de matériel en Dessin de bâtiment en ligne;
- ✓ Augmentation de 10 \$ pour les frais de matériel en Lancement d'une entreprise;
- ✓ Statu quo pour les frais de matériel en Représentation;
- ✓ Statu quo pour les frais de matériel en Photographie;
- ✓ Augmentation de 15 \$ pour les frais de matériel en Vente-conseil.

Les frais d'admission pour la RAC seront de 40 \$, les frais d'admissions liés à une réinscription seront de 50 \$ et les frais pour l'annulation d'un dossier seront de 20 \$.

**Il est proposé par M. Arnaud Plista** d'approuver le document des Frais afférents 2023-2024 tel que présenté. Secondée par **Mme Isabelle Myrand**.

**C.E. 029-22-23 Les frais afférents sont approuvés à l'unanimité.**

**Dépôt pour information :**

**8. RAPPORT BUDGET RÉVISÉ 2022-2023**

M. Maxime Labbé présente et commente le document sur les « **Écarts budgétaires vs le budget initial 2022-2023** » en raison d'une mise à jour le 5 avril dernier. Il trouvait cela important de partager les informations avec les membres du Conseil d'établissement.

**9. STATISTIQUES DES ADMISSIONS**

M. Benoit Thibault présente et commente le tableau du bilan des admissions en présentant un tableau comparatif des entrées par mois sur 3 ans. Il mentionne le maintien des inscriptions pour la majorité des programmes de formation offerts au CFPMB.

**10. INFORMATION DE LA DIRECTION**

- La direction remercie Cynthia Fillion et Marie-Claude Rousseau pour leur participation à ce dernier CE, car elles ne renouvelleront pas leur mandat pour l'année 2023-2024;
- Présentation d'une nouvelle identité visuelle du CFPMB le 2 juin prochain;
- Changement dans le plan d'effectif pour la prochaine année scolaire avec la réduction du contrat de TTS (M. Vincent Ratté) à 1 journée par semaine, la création d'un poste d'Agente en réadaptation en psychoéducation (Marilyne Bujold) à 3 jours par semaine, l'abolition du poste de secrétaire (Sophie Lemieux) pour l'afficher en poste d'Agente de bureau classe 1.

**11. QUESTIONS DES MEMBRES**

Rien à ce point.

**12. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SÉANCE**

La prochaine rencontre est prévue le mercredi 18 octobre 2023 au local C1-37.

**13. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

La clôture de la séance est proposée par **Mme Cynthia Fillion** à 13h19. Secondée par **Mme Marie-Claude Rousseau**.

**C.E. 030-22-23 Adopté à l'unanimité.**

---

M. Benoit Thibault, directeur

M<sup>me</sup> Lanie Desrochers, présidente